



000Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2025_055

L'an deux mille vingt-cinq, le **2 septembre** à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Grandcourt.

Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : Vente Parcelles au 301 route de Dieppe à Londinières

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 26

Absents : 1

Absents excusés : 6

Pouvoirs : 0
Votants : 26

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. DE CHEZELLES
Arnaud

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

BAILLEUL-NEUVILLE	M SIMON Jérémy (suppléant)
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert Abs excusé, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne Abs excusée, M. DUPUIS François
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud, M. ROBIN Emmanuel
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie Abs excusé, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie Abs
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée Abs excusée, M. LECLERC David
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé,
PUISENVAL	Mme LEDUE Sabine Abs excusée
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte,
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine Abs excusée
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier, M. TAFFIN Guy

Le Conseil communautaire autorise Madame la Présidente à signer un compromis de vente avec l'entreprise GHTP, représentée par Monsieur Halbourg Guillaume, pour le bien situé au 301 Route de Dieppe 76660 Londinières, sur les parcelles AD 36, AD37, AD109, AD110, AD113, correspondant à une contenance de 0ha 71a 95ca.

Le prix de vente est fixé à 170600 € (cent soixante-dix mille six cent euros) hors taxes, nets vendeur.

Madame la Présidente est également autorisée à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.



Pour extrait conforme,
Présidente,

BILOQUET Armelle